

Parc éolien en mer:

Ailes Marines réaffirme le choix de Saint-Quay pour la maintenance



Le port de Saint-Quay-Portrieux a été choisi pour accueillir la base de maintenance d'Ailes Marines, qui va construire 62 éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Thibaud GRASLAND. / OUEST FRANCE

Publié le 05/02/2019 à 12h16

Ce mardi matin 5 février, lors d'une conférence de presse, le directeur du projet de parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc a réaffirmé le choix de Saint-Quay-Portrieux pour installer la base de maintenance. Malgré une opposition des pêcheurs.

La "**concertation**", prônée par Ailes Marines pour l'installation d'une base de maintenance pour son futur parc éolien offshore, semble être au point mort. Ce mardi matin 5 février 2019, au cours d'une conférence de presse à Saint-Brieuc, le directeur du projet Emmanuel Rollin a "**confirmé le choix d'Ailes Marines d'installer la base de maintenance à Saint-Quay-Portrieux**". Une prise de position souhaitée par le maire Thierry Simelière lors de ses vœux, au début du mois de janvier.

Les pêcheurs ne veulent pas d'Ailes Marines dans leur port

L'ambiance s'est refroidie avec les pêcheurs ces derniers mois. Après la réunion d'un groupe de travail le 23 mars 2018, Alain Coudray, président du comité des pêches, a adressé un courrier au président du conseil départemental affirmant que "**les professionnels de la pêche jugent inacceptables les projets d'installation de la base de maintenance sur la partie port de pêche du port de Saint-Quay-Portrieux et se positionnent contre un éventuel aménagement de cette partie**". Selon les pêcheurs, les aménagements envisagés "**ne permettront pas aux navires de pêche côtiers et hauturiers de manœuvrer dans le port en toute sécurité lors de la débarque et lors de l'accostage des navires sur les pontons pêche**". Les différents usagers du port s'estiment déjà à l'étroit.

Le Légué ? « Pas envisageable » pour Ailes Marines

Toujours selon ce courrier, "**les pêcheurs ont demandé à Ailes Marines d'étudier l'installation d'une base de maintenance sur le port du Légué à Saint-Brieuc, tout en conservant la possibilité d'avoir un navire sur un des pontons du port de Saint-Quay**". Le port du Légué n'étant accessible qu'à marée haute pour les bateaux.

"**Ce n'est pas envisageable**, répond Emmanuel Rollin. **Nous serions complètement dépendants de la marée. C'est comme si la porte du garage était fermée sept heures par jour. La possibilité d'avoir**

les entrepôts au Légué et un ou deux bateaux à Saint-Quay a effectivement été évoquée. Mais la logistique serait beaucoup trop compliquée".

Face à cette situation, Emmanuel Rollin a répété à plusieurs reprises ces derniers mois les exigences d'Ailes Marines pour son port de maintenance : un accès 24 heures/24 et 7 jours sur 7, une hauteur d'eau de 2,5 m au minimum dans le port, un bâtiment d'environ 1 100 m² sur deux étages et des surfaces extérieures de stockage et de manutention, un quai de chargement et ponton pour trois navires d'environ 30 m. Selon Ailes Marines, **"il n'y a pas beaucoup de ports dans la baie qui répondent à ces besoins"**. En 2012, trois ports s'étaient portés candidats : Saint-Quay-Portrieux, Erquy et Saint-Cast-le-Guildo. Dès le départ, Ailes Marines a choisi Saint-Quay.

Une centaine d'emplois en vue

Une **"centaine de techniciens"** doivent travailler dans ce port de maintenance pour entretenir les éoliennes, une fois en service en 2023. Ils seront salariés de Siemens-Gamesa, le fabricant des turbines. Ce port de maintenance doit ressembler à celui du parc de Winkinger, construit en Allemagne par Iberdrola.

Iberdrola est également à la tête du consortium Ailes Marines, qui vise l'installation de 62 éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc entre 2021 et 2023.

"Ailes Marines a bon espoir de démontrer qu'avec nos aménagements, les conditions d'utilisation du port seront meilleures qu'avant, poursuit Emmanuel Rollin, sans vouloir en dire plus sur les intentions du porteur de projets à Saint-Quay. **Nos propositions permettraient d'aider les pêcheurs. Nous ne minimisons pas le travail qu'il reste à faire en termes de concertation"**.